

# AMÉLIORER SON LOGEMENT POUR BIEN VIVRE CHEZ SOI

CŒUR DE LOIRE VOUS ACCOMPAGNE GRATUITEMENT

> 4 PERMANENCES CHAQUE MOIS

COSNE-COURS-SUR-LOIRE DONZY

POUILLY-SUR-LOIRE NEUVY-SUR-LOIRE

> DANS VOTRE MAIRIE

SUR RENDEZ-VOUS

après de notre Conseillère Habitat



ISOLER



ADAPTER



RÉNOVER



CONSTRUIRE



Contact Conseillère Habitat  
Gaëlle Puech - 06 46 11 01 60

[coeurdeloire.fr](http://coeurdeloire.fr)

Cœur  
de Loire



Faire baisser vos factures d'énergie ? Aménager ou moderniser une pièce ? Adapter votre logement à une situation de vieillissement ou de handicap ? Installer une nouvelle salle de bain ? ...

Quels sont les travaux prioritaires ? Comment trouver des artisans qualifiés ? Quelles sont les aides financières et comment les obtenir ?

**Cœur de Loire vous accompagne dans votre projet.**

## Un conseil personnalisé

Cœur de Loire vous **accueille**, vous **oriente** pour un accompagnement pas à pas et adapté à votre projet.

- Une **écoute attentive** de votre demande
- Un **échange par téléphone** ou un **entretien physique** lors d'une des permanences ou dans votre mairie (sur rendez-vous)

## Des avis techniques objectifs et désintéressés

Cœur de Loire s'appuie sur l'expertise de ses partenaires pour vous apporter un conseil technique sur les aspects thermiques, architecturaux, paysagers... Vous obtiendrez des **informations en toute neutralité**, de la documentation pour vous aider à construire votre projet avec un regard plus avisé.

- Un **diagnostic sommaire** du logement
- Des **préconisations de travaux** adaptées à vos besoins

## Une analyse du financement de votre projet

Cœur de Loire vous **aide à mieux vous repérer dans les dispositifs d'aides** aux travaux de rénovation.

- Une **analyse du financement** de votre projet de travaux
- Un **accompagnement dans vos démarches administratives**



## Permanences

Les 3<sup>e</sup> lundis du mois

**DONZY**

9h - 12h à France Services

**POUILLY-SUR-LOIRE**

14h - 17h à la Mairie

Les 4<sup>e</sup> lundis du mois

**NEUVY-SUR-LOIRE**

9h - 12h au Télécentre

**COSNE-COURS-SUR-LOIRE**

14h - 17h à la Mairie